

## Pour joindre le service d'organisation communautaire

L'organisation communautaire favorise la concertation sur les facteurs ayant une incidence sur la santé et le bien-être de la population.

Les déterminants de la santé comprennent, notamment :

- ◆ Les habitudes de vie et la capacité d'adaptation
- ◆ La pauvreté
- ◆ L'exclusion
- ◆ L'environnement social
- ◆ Le logement
- ◆ Le transport
- ◆ Etc.

Le CSSS des Îles est un acteur important dans le développement des communautés locales.

L'organisation communautaire constitue un maillon essentiel de la mission de prévention du CSSS des Îles.

Pour plus d'information ou pour adresser une demande au service d'organisation communautaire du CSSS des Îles, veuillez joindre l'un des membres de l'équipe.

### **Ginette Arseneau**

418 986-2572, poste 4224  
ginette.arseneau.archipel@ssss.gouv.qc.ca

### **Hélène Chevrier**

418 986-2572, poste 4225  
helene.chevrier.archipel@ssss.gouv.qc.ca

### **André St-Onge**

418 985-2572  
andre.stonge.archipel@ssss.gouv.qc.ca

Centre de santé et de services sociaux  
des Îles

430, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Qc) G4T 1R9  
418 986-2121  
www.csssdesiles.qc.ca

Dépliant produit en mars 2010  
Mise en page : service de communication

## L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

## Pour une communauté en santé



## Une communauté en santé se reconnaît à sa capacité de :

- ◆ Prendre en main ses besoins
- ◆ Résoudre ses problèmes
- ◆ Vaincre les inégalités sociales ou l'exclusion
- ◆ Assurer le mieux-être de ses citoyennes et citoyens

Une communauté en santé se reconnaît aussi à la solidarité de ses membres et à la promotion des valeurs de justice sociale, de démocratie et de respect des différences.

À l'inverse, l'absence de ces forces collectives révèle la fragilité d'un milieu et laisse place à la détérioration de la santé de ses individus.

## Une communauté en santé, c'est aussi une collectivité où ...

- ◆ Chacun peut prendre part aux décisions qui le concerne.
- ◆ Chacun peut exprimer ses attentes et réaliser ses projets.
- ◆ L'éducation et les services de santé sont accessibles à toutes et à tous.
- ◆ Les enfants et les adolescents ont des moyens pour s'épanouir.
- ◆ Chacun, homme et femme, peut remplir le rôle qui lui convient.
- ◆ Chaque membre de la communauté a sa part de la richesse collective.
- ◆ La présence des personnes âgées est active dans la communauté.
- ◆ Chacun s'entraide face aux difficultés de la vie quotidienne.
- ◆ Les institutions et les organismes travaillent en concertation et en complémentarité
- ◆ La qualité de l'environnement (eau, air, sol, etc.) est assurée.

## La contribution du service d'organisation communautaire du CSSS des Îles

L'organisation communautaire procure un soutien organisationnel et professionnel aux communautés et contribue à leur développement.

Les services offerts par l'équipe d'organisation communautaire peuvent comprendre :

- ◆ Analyse de problèmes et d'enjeux communautaires
- ◆ Soutien aux concertations territoriales et au développement de réseaux intersectoriels
- ◆ Collaboration au Plan d'action local de santé publique et contribution à la réalisation des projets cliniques du CSSS des Îles
- ◆ Soutien aux organismes, aux groupes communautaires et à la création de nouvelles ressources communautaires
- ◆ Information, référence, formation et sensibilisation sur les déterminants de la santé
- ◆ Aide à l'organisation d'événements communautaires (forum, colloque, ...)
- ◆ Mobilisation des individus et des groupes face à des enjeux et des besoins collectifs de santé et de bien-être.

**Le service d'organisation communautaire contribue à l'*empowerment*, c'est-à-dire au renforcement des capacités des citoyennes et des citoyens de prendre en charge leur milieu et leurs conditions de vie.**